



Prélèvements frauduleux à la carte bancaire sur internet

Par **malagasy**, le **27/02/2023** à **10:55**

Bonjour,

J'ai été victime de 2 prélèvements frauduleux sur mon compte bancaire. Cela s'est fait le 4 janvier dernier sur internet. J'étais et je suis toujours en possession de ma carte, je ne l'ai jamais perdue. Je n'ai pas donné le numéro de code sur un site. Il y a eu une faille quelque part sur un site d'achat ou une vulnérabilité du système bancaire. Le soir du 4 janvier à 22h50, j'ai reçu un SMS de ma banque m'indiquant "*fraude suspectée à la carte bancaire, êtes-vous à l'origine du paiement à distance?*". J'ai répondu NON c'est à dire "réponse 2" au SMS. A 22h55 j'ai reçu un autre SMS de la banque: "*vos paiement à distance sont bloqués, contactez tel numéro pour mettre en oposition votre carte*". C'est ce que nous avons fait. Nous avons eu pour 499 euros avec les 2 prélèvements(Airmaroc et Netflix). Nous avons porté plainte en ligne. La banque doit-elle nous rembourser ce vol? QUELLE EST LA LOI EN MATIERE DE PISHING?

merci de votre réponse.

cordialement

jpk

Par **jodelariege**, le **27/02/2023** à **13:00**

bonjour

je crains que l'arnaque soit dans les sms envoyés par votre "banque "et que ce ne soit pas votre banque qui vous les a envoyés mais un escroc...avant de faire les démarches ,de répondre au téléphone et aux sms avez vous vérifié sur votre compte bancaire que les achats pour 499 euros avaient bien été faits?

sinon:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31324#0>

Par **malagasy**, le **27/02/2023** à **14:55**

Bonjour,

Oui les achats ont bien été faits. J'ai vu sur le relevé de banque indiquant les retraits à la date du 6 janvier. Les sms venaient d'un numéro 38199, cela n' a pas attiré l'attention de notre agence. Je pense que ce sont des sms de la banque au niveau national. Nous sommes en contact avec notre banque après avoir monté un dossier le 10 janvier. Depuis nous attendons la réponse.

cordialement.

jpk